



CONVOCAION DU CONSEIL MUNICIPAL

conforme aux dispositions des articles L 2121-7, L 2121-9, L 2121-10 et L 2121-12 du Code général des collectivités territoriales

Je vous prie d'assister, le **Judi 28 mai 2020 à 18h00**, à la réunion du Conseil Municipal qui se tiendra par dérogation au Gymnase Victor BERNADO à Vias.

Considérant le contexte sanitaire, la réunion est limitée à un public de 50 personnes. Elle est retransmise en direct sur la page Facebook de la Ville : Vias Méditerranée -www.facebook.com/viasmediterranee

ORDRE DU JOUR

Renouvellement intégral du Conseil Municipal

Mention spéciale : élection du Maire (art L.2122-8 CGCT)

1) Administration Générale

- a. Election du Maire
- b. Fixation du nombre d'Adjoints
- c. Election des Adjoints

Lecture de la Charte des Élus

- d. Délégations du Conseil Municipal à Monsieur le Maire.

NB : Une note de synthèse explicative pour chacun des points ci-dessus est jointe à la présente convocation. La Charte des élus et les conditions d'exercice des mandats locaux seront remis aux Conseillers Municipaux.

A Vias, le 20 mai 2020.

Maître Jordan DARTIER
Maire de Vias



Pouvoir

Je soussigné (e),donne pouvoir à
pour me représenter et participer aux votes lors de la séance du Conseil Municipal du

A Vias, le.....

Signature